

Script

Nous allons aborder quelques règles relatives à l'orthographe finale des noms et des adjectifs. Dans cette vidéo, nous allons voir qu'elle est régie par des règles avec quelques exceptions qu'il conviendra de mémoriser. Nous verrons dans la vidéo suivante qu'elle peut échapper à toute régularité. D'où la nécessité de se montrer vigilant.

Commençons par quelques règles sur les adjectifs...

Les adjectifs terminés par le son $\backslash ik \backslash$ s'écrivent « -ique » au masculin singulier. C'est le cas de « magnifique », « colérique », « unique », etc. On note trois exceptions : « public », « laïc », « chic ».

Les adjectifs terminés par le son $\backslash waʁ \backslash$ s'écrivent « -oire » au masculin singulier comme dans « dérisoire », « provisoire », « ostentatoire ». Une seule exception : l'adjectif de couleur « noir ».

Les adjectifs terminés par le son $\backslash il \backslash$ s'écrivent « -ile » au masculin singulier. C'est le cas de « débile », « utile », « stérile », mais il y a quelques exceptions : « civil », « subtil », « puéril », « vil », « viril », « volatil ». Notons que dans « gentil » le « l » ne se prononce pas.

Les adjectifs dérivés de noms en « -ence » comme « démence », « essence », « existence », « pestilence », « présence », « prudence », « providence » se terminent par « -iel ». On a ainsi « démentiel », « essentiel », « existentiel », « pestilentiel », « prudentiel », « providentiel » et « présentiel ». Attention : ce dernier mot est un néologisme.

Enfin, ceux issus de noms en « -ance » comme « assurance », « circonstance », « tendance » s'écrivent « -ciel » : « assurantiel », « circonstanciel », « tendanciel » à l'exception notable de « substantiel » avec un « t ».

Venons-en maintenant aux noms.

Les substantifs féminins terminés par le son $\backslash te \backslash$ ou $\backslash tje \backslash$ s'écrivent « -té » ou « -tié ». C'est le cas de « qualité », « gaieté », « promiscuité », « beauté », « amitié », « pitié ». Rappelons la liste d'exceptions bien connues qui s'écrivent « -ée » : « dictée », « jetée », « portée », « montée », « butée », « pâtée » et les noms indiquant un contenu : « pelletée », « assiettée », « brouettée », etc.

En revanche, les noms féminins en $\backslash e \backslash$ prennent un « e » : « mûlée », « curée », « poupée », « idée », « année », « pensée ». Les exceptions notables sont : « acné », « psyché » et « clé » qui accepte une autre graphie : « clef ».





Script

ORTHOGRAPHE LEXICALE

L'ORTHOGRAPHE FINALE DES NOMS ET DES ADJECTIFS

Les noms masculins terminés par le son \waʁ s'écrivent « -oir » : « dortoir », « couloir », « grattoir », « trottoir », « tiroir », sauf parmi les mots fréquents : « laboratoire », « observatoire », « territoire », « auditoire », « réfectoire », « accessoire », « interrogatoire », « pourboire », « conservatoire », « ivoire », « prétoire », « promontoire », « répertoire », « réquisitoire », « déboire ».

Enfin, les noms terminés par le son \œʁ s'écrivent « -eur » comme dans « ampleur », « ardeur », « douleur », « acteur », « docteur » sauf « beurre », « demeure », « heure », « leurre », « heurt ».

